



**HAL**  
open science

## La traduction du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien et ses liens avec le roman de Troie (Deux exemples du XIIIe s.)

Julie Métois

### ► To cite this version:

Julie Métois. La traduction du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien et ses liens avec le roman de Troie (Deux exemples du XIIIe s.). *Atlantide*, 2014, 2. ⟨halshs-01272639⟩

**HAL Id: halshs-01272639**

**<https://shs.hal.science/halshs-01272639v1>**

Submitted on 11 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# LA TRADUCTION DU DE EXCIDIO TROIAE DE DARÈS LE PHRYGIEN ET SES LIENS AVEC LE ROMAN DE TROIE (DEUX EXEMPLES DU XIII<sup>e</sup> S.)

Julie MÉTOIS

*Université de Poitiers*

\*

**Résumé :** Au XIII<sup>e</sup> siècle, deux traducteurs isolés, Jean de Flixecourt et Jofroi de Waterford, entreprirent la traduction en français du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien, récit en prose qui répondait sans aucun doute aux attentes que les lecteurs du Moyen Âge pouvaient avoir par rapport à un récit historique. L'étude de quelques traits relatifs à la méthode employée par les deux traducteurs montre qu'ils adoptèrent deux positions distinctes à l'égard de ce texte-source. Jofroi de Waterford privilégia la conservation de la lettre latine en adoptant une traduction littérale, garantissant ainsi l'authenticité et l'autorité du texte latin en langue vulgaire. Jean de Flixecourt, bien que très proche du texte de Darès, n'hésita pas à l'amplifier et à puiser des éléments dans le *Roman de Troie*. De fait, se dégagent deux modes de rapport à l'autorité latine et à l'historiographie : si l'un semble vouloir s'émanciper de l'*auctoritas* afin de se hisser lui-même vers ce statut, l'autre semble au contraire s'effacer derrière elle pour en proposer une transposition fidèle sur bien des points.

**Abstract:** In the 13<sup>th</sup> century, two isolated translators, Jean de Flixecourt and Jofroi de Waterford, attempted a French translation of the *De Excidio Troiae* by Dares Phrygius. This prose narrative probably met the expectations that Medieval readers had towards historical narratives. The study of some features of their translation methods reveals that they adopted two distinct positions in relation to the source text. Jofroi de Waterford remained close to the Latin original by adopting a literal translation, which could guarantee the authenticity and the authority of the Latin text through the French version. Jean de Flixecourt, although very close to Dares' text, did not hesitate to amplify and to draw some elements from the *Roman de Troie*. Two different relationships to the Latin authority and to historiography emerge: the second translator strives to emancipate himself from the *auctoritas* in order to raise himself to this status, while the first one seems to hide himself behind this *auctoritas* so as to propose a faithful transposition.

**Mots clés :** Traduction, Moyen Âge, Troie, Darès le Phrygien.

\*

Pour citer cet article : Julie Métois, « La traduction du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien et ses liens avec le roman de Troie (Deux exemples du XIII<sup>e</sup> s.) », *La légende de Troie de l'Antiquité Tardive au Moyen Âge. Variations, innovations, modifications et réécritures*, dir. Eugenio Amato, Élisabeth Gaucher-Rémond, Giampiero Scafoglio, *Atlantide*, n° 2, 2014, <http://atlantide.univ-nantes.fr>

« C'étaient des lignes fort étendues d'hommes rouges ; mais, ce qui l'étonna fort, ces hommes lui semblaient tout petits. Leurs longues files, qui étaient des régiments ou des divisions, ne lui paraissaient pas plus hautes que des haies. Une ligne de cavaliers rouges trotta pour se rapprocher du chemin en contrebas que le maréchal et l'escorte s'étaient mis à suivre au petit pas, pataugeant dans la boue. [...] Fabrice se trouva à côté d'un maréchal des logis qui avait l'air bon enfant. [...] "Monsieur, c'est la première fois que j'assiste à la bataille, dit-il enfin au maréchal des logis ; mais ceci est-il une véritable bataille ?"<sup>1</sup> »

Toute mise en récit des hauts faits d'armes passés ou censés s'être réellement produits vise à exposer la vérité par le biais de descriptions détaillées des événements. Celles-ci donnent alors l'illusion au lecteur que les rangs armés défilent sous ses yeux : comme Fabrice devant Waterloo dans *La Chartreuse de Parme*, le lecteur devient spectateur de l'action. Le journal de guerre intitulé *De Excidio Troiae Historia*<sup>2</sup> et attribué à Darès le Phrygien joue abondamment des « effets de réel<sup>3</sup> » pour raconter la véritable histoire de la guerre de Troie dont l'auteur prétend avoir été témoin et participant. C'est peut-être ce qui valut à ce texte un tel succès auprès des hommes du Moyen Âge, qui considéraient que la guerre de Troie était un événement historique majeur. Dès lors, toutes les bibliothèques médiévales en possèdent un exemplaire, parfois rangé aux côtés des œuvres virgiliennes sur les étagères. Ce récit en prose latine, daté du VI<sup>e</sup> siècle, est aussi connu pour avoir fait l'objet de diverses traductions en langue vernaculaire à partir du XII<sup>e</sup> siècle. L'adaptation de Benoît de Sainte-Maure en est de loin la version la plus fameuse. Or, c'est bien souvent à partir de ce *Roman de Troie* que les prosateurs français reprirent la matière troyenne<sup>4</sup>. La démarche adoptée par deux traducteurs français du XIII<sup>e</sup> siècle n'est pas la même : chacun d'entre eux revendique à sa façon sa fidélité à la source latine, le *De Excidio* de Darès. Le premier, dénommé Jofroi de Waterford, un dominicain irlandais ayant vécu au XIII<sup>e</sup> siècle, nous a laissé une traduction littérale de ce texte, par ailleurs conservée dans un manuscrit unique<sup>5</sup> ; le second, Jean de Flixecourt, moine au monastère de Corbie dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, s'est lui

<sup>1</sup> Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, In *Romans et nouvelles de Stendhal*, II, Martineau, Henri (éd.), Paris, Gallimard, 1952, "Bibliothèque de la Pléiade", p. 65.

<sup>2</sup> *Dareti Phrygii De excidio Troiae historia*, éd. Meister, Ferdinand, Leipzig, 1873. Cette édition a été reprise intégralement dans : Beschorner, Andreas, *Untersuchungen zu Dares Phrygius*, Tübingen, 1992.

<sup>3</sup> Voir Barthes, Roland, « L'Effet de Réel », *Communications*, 11, 1968, pp. 84-89. Article consultable sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm\\_0588-8018\\_1968\\_num\\_11\\_1\\_1158](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1968_num_11_1_1158)

<sup>4</sup> Croizy-Naquet, Catherine, « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Médiévales*, 38, 2000, p.77 : « Mise au service de la matière troyenne, la prose doit s'inventer une esthétique propre. La solution consiste pour les écrivains à composer à partir de Benoît de Sainte-Maure ».

<sup>5</sup> Il s'agit du manuscrit conservé à Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 1822, f. 46ra-57ra (fin XIII<sup>e</sup> s.).

<sup>6</sup> Ce sont les manuscrits Copenhague, Kongelige Bibliothek, GKS 487 f°, f. 45-60v (fin XIII<sup>e</sup> s.) et Turin, Biblioteca Nazionale Universitaria, 1677, f. 1-14 (fin XIV<sup>e</sup>-début XV<sup>e</sup> s., partiellement brûlé pendant l'incendie de la bibliothèque au début du XX<sup>e</sup> s., il est très difficilement exploitable).

aussi évertué à rester aussi près que possible de sa source. Nous en avons conservé deux copies, dont une partiellement détruite<sup>6</sup>. Si ce dernier affirme connaître le roman de Benoît, le premier ne fait aucune révélation à ce sujet. De là naît un écart entre leurs méthodes respectives, puisque Jean de Flixecourt invite implicitement son lecteur à observer sa traduction à l'aune de l'adaptation de Benoît. On peut par conséquent s'interroger sur l'influence que Benoît, considéré par la critique comme l'un des premiers « romanciers » de langue française, a pu exercer sur la traduction réalisée par Jean de Flixecourt, mais aussi sur celle de Jofroi de Waterford, alors même que l'un et l'autre s'engageaient à reprendre « mot à mot » le récit historique latin. Et si cette influence est avérée, n'y a-t-il pas, selon notre perception moderne, dichotomie évidente entre le *Roman de Troie* en vers et le journal d'un témoin oculaire de la guerre, en prose ? Ou bien ces deux formes de la *translatio* constituent-elles finalement deux faces d'une même médaille, distinctes par une « esthétique de l'histoire<sup>7</sup> » propre à leur contexte de création ? En somme, les traductions de Jean de Flixecourt et de Jofroi de Waterford répondraient-elles à un désir de retour à la source, évitant le plus possible les détours causés par le *Roman de Troie* ? Après avoir résumé les raisons pour lesquelles Darès le Phrygien faisait autorité dans l'Antiquité tardive et tout au long du Moyen Âge, cette étude, s'inscrivant dans le sillage des travaux menés par Françoise Vielliard<sup>8</sup>, sera l'occasion de voir si Jofroi de Waterford et Jean de Flixecourt sont aussi fidèles à la source latine qu'ils l'ont prétendu de manière explicite ou non. Cela nous permettra de déceler la trace d'éventuelles interférences entre ces traductions françaises et la translation-adaptation de Benoît de Sainte-Maure.

#### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

S'il a existé, le récit grec de Darès ne nous est parvenu qu'à travers sa traduction latine supposément réalisée par Cornelius Nepos. Celui-ci, ayant décidé de transmettre ce texte à Salluste, le lui présente en ces termes : « *cum multa ago Athenis curiose, inveni historiam Daretis Phrygii ipsius manu scriptam, ut titulus indicat, quam de Graecis et Troianis memoriae mandavit*<sup>9</sup> ». Trouvé au hasard d'une promenade à Athènes, ce récit se veut un témoignage direct de la guerre de Troie transmis par un Phrygien, qui, on l'apprend plus tard, s'est battu aux côtés des Troyens. C'est pour cette raison que Cornelius s'est résolu à traduire le récit grec en latin,

ut legentes cognoscere possent, quomodo res gestae essent : utrum verum magis esse existiment, quod Dares Phrygius memoriae commendavit, qui per id ipsum tempus vixit et militavit

<sup>7</sup> Croizy-Naquet, Catherine, « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *art. cit.*, p. 72.

<sup>8</sup> Voir Vielliard, Françoise, « La Traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jofroi de Waterford », *Troie au Moyen Âge, Bien dire et bien apprendre*, 10, 1992, pp. 185-205 et *Id.*, « La traduction du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jean de Flixecourt », *Medieval Codicology, Iconography, Literature, and Translation. Studies for Keith Val Sinclair*, éd. Rolfe Monks, Peter et Owen, Douglas David Roy, Leiden, New York et Köln, 1994, pp. 284-295.

<sup>9</sup> *Daretis Phrygii De excidio Troiae historia*, *op. cit.*, p. 1. Traduction de G. Fry : « Tout à ma curiosité, j'étais en train de fureter à Athènes, lorsque j'ai découvert le manuscrit autographe, comme en atteste son titre, de ce que Darès le Phrygien a confié à la postérité au sujet des Grecs et des Troyens », dans *Récits inédits sur la Guerre de Troie*, Fry, Gérard (trad. et comm.), Paris, 1998, p. 243.

cum Graeci Troianos obpugnarent, anne Homero credendum, qui post multos annos natus est, quam bellum hoc gestum est<sup>10</sup>.

Ce *topos* du poète Homère affabulateur et représentant de la « *Graecia mendax* » appuie le crédit que l'on doit accorder à Darès. Ce dernier, ayant vécu et combattu au temps de la guerre de Troie, est nécessairement d'une fiabilité et d'une authenticité incontestables. Dès lors, il n'est pas surprenant d'apprendre qu'Isidore de Séville considère cet auteur comme le premier historien « *apud Gentiles*<sup>11</sup> », puisqu'il définit l'histoire comme un récit des faits passés dénué de mensonges car réalisé à partir d'un témoignage oculaire ou par ouï-dire<sup>12</sup>. Le témoignage de Darès entre donc pleinement dans cette catégorie. Cet auteur, qu'il ait existé ou non, quoi qu'il en soit érigé en modèle par Isidore de Séville, était donc détenteur d'une autorité indéniable, qui se confirme par le nombre considérable de manuscrits alors en circulation<sup>13</sup>. Son *auctoritas* était d'autant plus forte qu'elle profitait également de la présence des noms de Salluste et, dans une moindre mesure, de Cornélius Népos dans le prologue.

À cela s'ajoutent plusieurs raisons ayant contribué à la très large diffusion du récit de Darès en Europe, notamment du début du XII<sup>e</sup> à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. L'ensemble de ces raisons concerne, de près ou de loin, l'effort de rationalisation, assez singulier, à l'œuvre dans le texte. Cet effort repose sur plusieurs procédés : tout d'abord, le *De Excidio Troiae* propose un récit en prose détaillé et chronologique de la guerre de Troie, de ses origines à son dénouement : aucune question n'est, en apparence, laissée en suspens<sup>15</sup>. Tous les événements ayant eu lieu avant, pendant et immédiatement après la guerre sont présentés au lecteur. Cette version du récit, probablement composée à la fin du V<sup>e</sup> siècle dans un contexte de christianisation<sup>16</sup>, supprime toute mention d'intervention divine dans le déroulement de la guerre. Cela est ainsi revendiqué dans le prologue : contrairement à Darès, Homère ne peut être jugé sain d'esprit – ni de bonne foi, cela va de soi – puisqu'il place les dieux aux côtés des hommes lors des combats<sup>17</sup>. Le récit de Darès donne dès lors une explication rationnelle, suivant la tradition évhémériste, des rares interventions divines<sup>18</sup> : le jugement

<sup>10</sup> *Daretis Phrygii De excidio Troiae historia*, *op. cit.*, p. 1. Traduction de G. Fry : « de manière à permettre à mes lecteurs de prendre connaissance des faits tels qu'ils se sont passés et de juger lequel des deux textes est le plus véridique : celui que Darès a confié à la postérité, lui qui a vécu et servi au moment même de l'attaque des Grecs contre les Troyens, ou celui d'Homère, qui est né bien des années après que cette guerre se fut produite » dans *Récits inédits sur la Guerre de Troie*, *op. cit.*, p. 243.

<sup>11</sup> Isidore de Séville, *Etymologiarum sive originum libri XX*, 1, 42, 1.

<sup>12</sup> *Ibid.*, 1, 41, 1-2.

<sup>13</sup> Voir Faivre d'Arcier, Louis, *Histoire et géographie d'un mythe : la circulation des manuscrits du De excidio Troiae de Darès le Phrygien (VIIIe-XVe siècles)*, Paris, École des chartes, 2006. L'auteur recense plus de deux cents manuscrits datant du VIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. et contenant le texte complet, fragmentaire ou compilé de Darès (parmi ces manuscrits, 89 datent du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s.).

<sup>14</sup> Tandis que Dictys de Crète connaît un succès bien moindre avant 1300 comme l'atteste Louis Faivre d'Arcier. *Ibid.*, pp. 361-362.

<sup>15</sup> À condition de ne pas s'attarder sur les incohérences narratives. Voir Bradley, Dennis R., « Troy revisited », *Hermes*, 119/2, 1991, pp. 232-246.

<sup>16</sup> Voir Faivre d'Arcier, Louis, *Histoire et géographie d'un mythe*, *op. cit.*, p. 10-13. Dans cet extrait, l'auteur explique les différentes théories avancées sur la genèse du *De Excidio Troiae* depuis le XIX<sup>e</sup> s.

<sup>17</sup> *Daretis Phrygii De excidio Troiae historia*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>18</sup> Voir Faivre d'Arcier, Louis, *Histoire et géographie d'un mythe*, *op. cit.*, p. 6. Les exemples que nous citons sont également rappelés dans cet ouvrage.

de Pâris n'est plus qu'un songe justifiant le départ du séducteur pour aller conquérir Hélène<sup>19</sup> ; de surcroît, la déification de Castor et Pollux trouve simplement ses origines dans l'imagination populaire<sup>20</sup>. Tout y est donc mis en œuvre pour réduire et mettre à distance le rôle joué par les divinités païennes dans le cours des événements ; cet effort facilita évidemment l'assimilation et l'appropriation du récit de Darès dans l'Antiquité tardive et au Moyen Âge chrétiens<sup>21</sup>.

Pourtant, tout ne joue pas en la faveur de ce texte. Dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à nos jours, nombreuses sont les critiques blâmant la qualité littéraire du récit<sup>22</sup>. Les censeurs successifs déplorent la pauvreté du style et l'abondance de formules stéréotypées comme « *tempus pugnae supervenit* », « *fit magna caedes* », « *nox proelium dirimit* »<sup>23</sup> ; ils relèvent enfin le manque de cohérence narrative qui démontre, selon plusieurs chercheurs modernes, le fait que le *De Excidio Troiae* serait une version lacunaire d'une source antérieure de meilleure qualité<sup>24</sup>. Cependant, cette sobriété est également perçue comme un gage de vérité et d'authenticité au Moyen Âge : le style utilisé coïncide non seulement avec la réputation de concision propre à l'historien Salluste<sup>25</sup>, mais surtout avec l'idée qu'un lecteur médiéval se fait d'un journal de guerre, qui se présente, avant tout, comme description et témoignage de l'événement. Le récit en prose, qui est présenté comme vecteur de la vérité<sup>26</sup> à partir du XIII<sup>e</sup> siècle en langue d'oïl, est alors la forme esthétique privilégiée de l'historiographie, certes encore étroitement liée au roman<sup>27</sup>. Ainsi dans la perspective médiévale, l'auteur s'élève au rang d'historien plu-

<sup>19</sup> *Daretis Phrygii De excidio Troiae historia*, *op. cit.*, chap. VII, p. 9.

<sup>20</sup> *Ibid.*, chap. XI, p. 14.

<sup>21</sup> Cela ne signifie pas pour autant que Darès réalisa une œuvre chrétienne : « La mythologie est donc réduite à sa plus simple expression, même si Darès n'est pas athée. On a voulu, pour cette raison, faire de l'auteur un chrétien à l'instar de celui de l'*Ephemeris* [Dictys de Crète], mais cette thèse ne peut être étayée d'aucun élément certain. Toujours est-il que cette vision des faits pouvait être facilement reçue dans un milieu chrétien. », dans Faivre d'Arcier, Louis, *Histoire et géographie d'un mythe*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>22</sup> Voir le bilan proposé par Faivre d'Arcier, Louis, *Histoire et géographie d'un mythe*, *op. cit.*, p. 8-9.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 9. Léopold Constans, également repris par L. Faivre d'Arcier, estime que le *De Excidio Troiae* « est un assemblage disproportionné de maigres détails écrit en un latin barbare et horriblement monotone, où l'expression est réduite le plus possible » dans Benoît de Sainte-Maure, *Roman de Troie*, Constans, Léopold (éd.), Paris, 1904-1912, t. VI, 1912, p. 193.

<sup>24</sup> Voir Bradley, Dennis R., « Troy revisited », art. cit. L'auteur y reprend diverses démonstrations avancées par quelques spécialistes de la question. Cette source est reprise par Faivre d'Arcier, Louis, *Histoire et géographie d'un mythe*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>25</sup> Voir l'éloge de la « *brevitas Sallustiana* » par Quintilien, *Institutio oratoria*, livre 10, Ouizille, C. V. (trad.), tome 5, Paris, 1840, p. 18. Louis Faivre d'Arcier fait l'état des lieux des différentes thèses accréditant les qualités littéraires du récit latin. Voir Faivre d'Arcier, Louis, *Histoire et géographie d'un mythe*, *op. cit.*, p. 10.

<sup>26</sup> Les critères médiévaux de vérité dans le récit reposent sur une « garantie d'authenticité » et sur la vraisemblance textuelle, comme le démontre P. Zumthor : « L'historicité [...] pour les hommes du Moyen Âge ne se confond pas avec la véricité : c'est le caractère de tout événement qui veut être cru. Ni l'historiographie ni le roman n'avaient pour fonction de prouver une vérité, mais de la créer : ils comportaient, du moins à l'origine, une connotation générale commune, celle même que R. Barthes définissait « c'est arrivé ». Zumthor, Paul, *Langue, Texte, Enigme*, Paris, Editions du Seuil, 1975, p. 245. Si l'on poursuit en ce sens, le *Roman de Troie* est un récit historiographique, au même titre que les deux traductions françaises du *De Excidio Troiae*, cependant composé un siècle plus tôt, alors que le vers est encore la forme privilégiée de l'écriture en langue vernaculaire.

<sup>27</sup> Voir, entre autres, Croizy-Naquet, Catherine, « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », art. cit., ou encore Galderisi Claudio, « Vers et prose au Moyen Âge », dans *Histoire de la France*

tôt qu'à celui d'affabulateur.

Certains procédés visant à ancrer le récit dans le réel amplifient de façon notable l'effet produit par ce style dépouillé. Tout d'abord, le *De Excidio Troiae* se présente comme un enchaînement continu de listes : les récits des batailles s'enchaînent, fonctionnant toujours selon le même principe<sup>28</sup>, puis sont entrecoupés par des catalogues de navires de guerre et des énumérations de protagonistes<sup>29</sup>. Cette mise en forme par la liste, déjà fréquente chez Homère<sup>30</sup>, et valorisée par le procédé rhétorique de l'*amplificatio*, est ici omniprésente. Ces catalogues, en plus de « donner la sensation de l'immensité<sup>31</sup> » procèdent aussi de l'hypotypose, mettant en présence le réel sous les yeux du lecteur, ou aux oreilles de l'auditeur. Ce procédé est d'autant plus efficace qu'il est associé à celui de l'ajout de caractérisations et de détails descriptifs et chiffrés qui, même erronés, produisent un effet de rigueur historique et, de fait, fournissent des preuves indiscutables quant à l'authenticité du témoignage.

Il n'est donc aucunement surprenant que l'on ait souhaité, au Moyen Âge, rendre accessible le *De Excidio Troiae* au plus grand nombre par le biais de la traduction. Le nom de Darès le Phrygien devait nécessairement attirer le public aristocratique, « soucieux de s'instruire plutôt que de se divertir<sup>32</sup> ». De plus, « l'un des enjeux de l'écriture du passé en français était de transférer, en même temps que les faits ou les connaissances du passé, l'autorité de la source latine<sup>33</sup> ». Or, le meilleur moyen de transférer et de conserver l'autorité d'un texte-source, était, pour un traducteur médiéval, de revendiquer sa fidélité à ce dernier<sup>34</sup>. Le prologue était alors l'occasion, pour le traducteur, de formuler ses intentions et sa démarche générale. C'est ainsi le cas du prologue énoncé par Jean de Flixecourt :

Pour che que li roumans de Troies rimés contient mout de coses que on ne treuve mie ens u latin, car chis qui le fist ne peust mie autrement belement avoir trouvee se rime, je, Jehans de

*littéraire*, t. I, *Naissances, Renaissances, Moyen Âge – XVI<sup>e</sup> siècle*, dans Zink, Michel et Lestringant, Frank (dir.), Paris, 2005, pp. 745-766 (en part. pp. 750-756).

<sup>28</sup> Le récit des batailles peut être schématisé de la façon suivante : après une trêve, les chefs des camps adverses organisent leurs rangs et les font sortir, la bataille commence pendant laquelle les morts sont nombreux, elle prend fin avec la nuit.

<sup>29</sup> Voir dans *Daretis Phrygii De excidio Troiae historia*, *op. cit.*, la description des Troyens au chapitre XII, des Grecs au chapitre XIII, des navires grecs au chapitre XIV, des chefs de guerre troyens au chapitre XVIII. La liste des combattants morts pendant la bataille est toujours présente et parfois dressée de façon assez exhaustive (par ex. au chap. XXI).

<sup>30</sup> Voir, par exemple, les catalogues achéen et troyen dans Homère, *Iliade*, chant II, Flacelière, Robert (trad.), Paris, 1955.

<sup>31</sup> Umberto Eco, *Vertige de la liste*, Paris, 2009, p. 17.

<sup>32</sup> Croizy-Naquet, Catherine, « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *art. cit.*, p. 77.

<sup>33</sup> Duval, Frédéric, « Quels passés pour quel Moyen Âge ? », dans Galderisi, Claudio (dir.), *Traductions médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles)*, vol. 1 « Étude et répertoire », Turnhout, p. 50.

<sup>34</sup> C'est d'ailleurs ce que Benoît de Sainte-Maure annonce dans son prologue : « Ci vueil l'estoire comencier : / Le latin sivrai e la letre, / Nule autre rien n'i voudrai metre, / S'ensi non com jol truis escrit. » (vv. 138-141). Mais l'adaptateur rajoute aussitôt une mise en garde : « Ne di mie qu'aucun bon dit / N'i mete, se faire le sai, / Mais la matire en ensivrui. » (v. 142-144), dans Benoît de Sainte-Maure, *Roman de Troie*, Constans, éd. cit., t. I, 1904, p. 9.

Fliccicourt, translatai sans rime l'estoire des Troïens et de Troies du latin en roumans mot a mot, ensi comme je le trouvai en un des livres du livraire mon Seigneur Saint Pierre de Corbie, en l'an de l'Incarnation Jhesu Christ .m.cc. et .lxii. el mois d'avril, a le requeste dant Pierron de Besons, aumosnier de Saint Pierre de Corbie, si que chil qui veulent oïr le batailles de Troies et ne pueent mie avoir le roumant qui est rimés, ou pour chou que il est trop grans, ou pour chou que il en est peu, si porroit avoir chestui legierement car il est petis et porroit bien savoir par chestui le verité de l'estoire<sup>35</sup>.

Le prologue fixe les circonstances de la traduction de Darès en même temps qu'il expose la méthode mise en œuvre par le traducteur. Jean de Flixecourt, suivant le *topos*, affirme traduire littéralement « l'estoire des Troïens et de Troies » sans rime, et dissocie par là-même sa démarche de celle de Benoît de Sainte-Maure, auteur du « roumans de Troies rimés ». Annonçant ainsi qu'il s'attachera à respecter la forme de son texte-source, Jean de Flixecourt ancre sa traduction dans une continuité historiographique antique, et oppose son travail à celui de B. de Sainte-Maure, qui, contraint par l'embellissement inhérent à la forme versifiée, se serait vu dans l'obligation d'apporter des changements à l'original latin<sup>36</sup>. Cette nouvelle traduction, plus fidèle au *De Excidio Troiae*, trouve aussi des raisons pratiques : le *Roman de Troie* est long (« trop grans ») et rare (« il en est peu ») : Jean s'émancipe une nouvelle fois de l'adaptation réalisée par Benoît. Mais loin de renier ou de dévaloriser l'œuvre poétique de ce dernier, il démontre implicitement qu'il l'a lue, ou du moins qu'il en a une certaine connaissance, et qu'elle est digne d'intérêt.

Le choix délibéré de la prose va de pair avec une revendication de la traduction *de verbo ad verbum*, « mot a mot », du latin vers le français<sup>37</sup>. Cette méthode de traduction renforce le lien de dépendance à la source : Jean de Flixecourt renouvelle ici ses intentions pratiques et didactiques de rendre accessible directement, sans le moindre détour, un texte de première importance. Le fait qu'il assume sa traduction, en son nom, signifie qu'il s'engage donc personnellement vis-à-vis de son lecteur à *translater* un témoignage véritable de la guerre de Troie, dont l'autorité est reconnue de tous<sup>38</sup>. Dans cette perspective, le prologue du traducteur doit aussi être relu à la lumière du prologue de l'auteur latin, riche en interférences et échos. Jean de Flixecourt l'introduit de cette manière :

<sup>35</sup> Ms. Copenhague, Bibliothèque royale, GKS 487 f<sup>o</sup>, f. 45ra.

<sup>36</sup> Même si l'on sait que l'écriture en prose « comporte une série de contraintes discursives parfois supérieures à celles du vers ». Voir Galderisi, Claudio, « Vers et prose au Moyen Âge », *art. cit.*, p. 752. La revendication d'une plus grande fidélité de la prose à l'original par rapport au vers est, elle aussi, un *topos*. Voir Zumthor, Paul, *Langue, texte, énigme, op. cit.*, p. 246 : « Lorsque au XIII<sup>e</sup> siècle se répand la technique de la prose, un nouveau *topos* apparaît : "La prose dit vrai, les vers mentent." Ce cliché n'est attesté que chez les historiographes, mais il me semble rendre parfaitement compte de l'intention qui présida, dès environ 1210, à la mise en prose de romans antérieurs en vers [...] ». C. Croizy-Naquet va aussi dans ce sens : « [le vers employé dans les chansons de geste et les romans se voit] accusé de mensonges et de déformation du réel, en raison du travail qu'il réclame » dans Croizy-Naquet, Catherine, « Écrire l'histoire : le choix du vers ou de la prose aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *art. cit.*, p. 77.

<sup>37</sup> Voir Buridant, Claude, « Esquisse d'une traductologie au Moyen Âge », dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles)*, *op. cit.*, pp. 352-354.

<sup>38</sup> Voir Courroux, Pierre, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques en langue française (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Les Critères de l'historicité médiévale*, thèse d'histoire médiévale préparée au C.E.S.C.M. et à l'Université de Poitiers sous la direction de Claudio Galderisi et Edina Bozoky, soutenue en décembre 2013, p. 349 (à paraître).

Premierement, on doit savoir que Daires fu uns chevaliers de Troies qui l'estoire descrist en grijois ; et Cornilles, uns clers de Roume, le translata de grijois en latin, si comme il apert en cheste epystre que il envoïa en latin a Saluste son oncle. L'epystre dist tant en roumans [...]»<sup>39</sup>.

Ce préambule démontre qu'il se positionne consciemment dans l'optique de la *translatio studii* : il devient à son tour vecteur de l'histoire de la chute de Troie, après Darès qui, témoin de la guerre, a écrit son journal en grec, puis Cornélius, clerc qui a traduit ce témoignage en latin. Or ce dernier est tout autant digne de foi que le traducteur français, puisque, selon la traduction de Jean, Cornélius affirme :

Cheste estoire, je l'amaï mout, et le translatai maintenant. Nule cose je n'i vauch ajouter ni amenuisier pour che que aucuns ne peust croire que ele fust moie ; ains me sambla que ch'est mieux que je le translataisse de grieu en latin vraiment et simplement, si comme ele avoit esté escrite, si que chil qui le liroient peussent connoistre comment les choses furent faites<sup>40</sup>.

Après avoir valorisé cette source de seconde main, Jean de Flixecourt renouvelle, en arrière-plan, ses intentions de fidélité à l'autorité de Darès et sa prétention à la vérité.

Jofroi de Waterford a peut-être estimé qu'un prologue au *De Excidio Troiae* n'était pas indispensable, le prologue du traducteur latin de Darès venant éclairer sa propre démarche. Suffisamment proches des siennes, ses intentions n'avaient pas besoin d'être développées au-delà d'un rapide incipit : « Chi comence l'epistle Cornelius qu'il envoïa a Saluste Crespus de l'estoire des Troïens, laquele estoire fu escrite en griu par Darés le Frigien<sup>41</sup> ». Nous savons pourtant que Jofroi n'était pas hostile à l'idée de rédiger un prologue, dans la mesure où le manuscrit qui conserve sa traduction de Darès préserve également deux autres de ses traductions, à savoir celles du *Breviarium historiae romanae* d'Eutrope et du *Secretum secretorum* attribué à Aristote. En préambule à cette dernière traduction, Jofroi développe de façon détaillée sa méthode, qui visait surtout à respecter la volonté de son commanditaire<sup>42</sup> :

Et por ce moi priastes que cel livre ki fu translatei de griu [249rb] en arabic et de rechief de arabic en latin, vos tran[s]lataisse de latin en franchois et, je, a vous prieres al translater ai mise ma cure et avoiques le plus grant travail ken autres hautes et parfondes estudes sui en-

<sup>39</sup> Ms. Copenhague, Bib. roy., GKS 487 f°, f. 45ra.

<sup>40</sup> Ms. Copenhague, Bib. roy., GKS 487 f°, f. 45rb. Cet extrait traduit : « *quam [historiam] ego summo amore complexus continuo transtuli. Cui nihil adiciendum vel diminuendum rei reformandae causa putavi, alioquin mea posset videri. Optimum ergo duxi ita ut fuit vere et simpliciter perscripta, sic eam ad verbum in latinitatem transvertere, ut legentes cognoscere possent, quomodo res gestae essent* », Daretis Phrygii *De excidio Troiae historia*, op. cit., p. 1. Traduction en français moderne par G. Fry : « Pris de passion pour ce texte, je l'ai traduit sans perdre un instant, me fixant pour principe de ne rien modifier de sa substance, ni par ajout ni par suppression, de manière à ce qu'il ne donne pas l'impression d'être de moi. Aussi ai-je pris le parti qui m'a semblé le meilleur, celui de traduire en latin mot pour mot, en le laissant tel qu'il est, ce récit vrai et simple de manière à permettre à mes lecteurs de prendre connaissance des faits tels qu'ils se sont passés », dans *Récits inédits sur la Guerre de Troie*, op. cit., p. 243.

<sup>41</sup> Ms. Paris, BnF, fr. 1822, f. 46ra. Il est aussi possible que le copiste soit à l'origine de cette phrase préliminaire.

<sup>42</sup> Il n'est pas nommé par Jofroi.

besoingniés. D'autre part, savoir devez ke les arabiiens trop ont de paroles en corte veritei et les Grigois ont oscure maniere de parler, et il me convient de l'un et de l'autre langage translater ; et por chou le trop de l'un escourcirai et l'oscurtei de l'autre esclarcirai solonc ce ke la matire puet soffrir car lur entente sievrai ne mies lur paroles. Saichés derechief que sovent metterai autres bones paroles<sup>43</sup>.

Conscient des différences linguistiques, Jofroi se propose de suivre et transmettre l'« entente » du texte plus que sa « parole » : il prouve qu'il sait adapter sa démarche en fonction de la langue-source par de menus ajustements et qu'il est aussi capable de perfectionner sa traduction grâce à l'insertion de passages issus d'autres sources. Dès lors, que peut-on conclure de l'absence de prologue à sa traduction du *De Excidio* ? Signifie-t-elle qu'il va traduire le latin littéralement ? Seule une étude traductologique peut le déterminer. Quoiqu'il en soit, il est évident que Jofroi est pleinement conscient de son travail de traducteur et qu'il s'affirme tout à fait en tant que tel.

Ces remarques préliminaires semblent montrer que Jean de Flixecourt et Jofroi de Waterford n'entretiennent pas un rapport tout à fait similaire avec le *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien. Le second traducteur, à première vue fidèle à la lettre, ne donne en effet aucune indication supplémentaire par rapport aux renseignements fournis par le prologue latin, tandis que le premier, grâce à l'ajout d'un prologue de son cru, n'hésite pas à expliciter ses intentions et à s'inscrire dans une double continuité aux frontières perméables, sinon entremêlées, celle de la tradition historiographique antique et celle des premiers romans français incarnés par le *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure. Ces deux héritages ne sont aucunement antinomiques selon le point de vue de Jean de Flixecourt, car ils procurent finalement un enrichissement certain à la transmission d'un savoir.

### DEUX TRADUCTEURS, DEUX TRADUCTIONS : QUELQUES REMARQUES

Bien que les prologues des traducteurs français et latin exposent leur méthode pour translater le *De Excidio Troiae*, il est essentiel de vérifier si la mise en pratique correspond aux intentions annoncées. Or l'étude de la méthode employée par ces traducteurs de langue vernaculaire ne va pas de soi : en dehors du problème de la langue en elle-même, il est pour le moment impossible d'identifier précisément le(s) manuscrit(s) latin(s) à l'origine de leur traduction<sup>44</sup>. Notre travail de comparaison s'appuie donc nécessairement sur des textes latins hypothétiques mais qui trouvent leur fondement dans l'étude minutieuse des variantes proposées dans l'édition de F. Meister (renouvelée par A. Beschorner) et des analyses présentées dans l'ouvrage de L. Faivre d'Arcier.

De façon générale, nos deux traducteurs reproduisent fidèlement le fil du texte dans son intégralité et n'omettent aucun passage du récit. Mais les recherches menées par Françoise

<sup>43</sup> Ms. Paris, BnF, fr. 1822, f. 249ra-rb.

<sup>44</sup> Et cela malgré les recherches menées par Louis Faivre d'Arcier dans *Histoire et géographie d'un mythe*, *op. cit.*, pp. 298-308 (en part.) : il a réussi à rapprocher ces traductions de traditions manuscrites latines, mais malgré la précision de ce travail, aucune source latine ne coïncide parfaitement avec les translations françaises.

<sup>45</sup> Vielliard, Françoise, « La Traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jofroi de Waterford », *art. cit.* et *Id.*, « La traduction du *De excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jean de Flixecourt », *art. cit.*

Vielliard<sup>45</sup> sur ce sujet ont déjà apporté de grandes précisions quant à la relation que Jean de Flixecourt et Jofroi de Waterford ont pu entretenir avec leur source. À partir de plusieurs points de comparaison, elle a pu démontrer que Jofroi « s'attache à traduire mot à mot, en rendant le plus précisément possible mais aussi le plus économiquement possible un mot latin par un mot français », alors que Jean « est moins rigoureux, il lui arrive de sauter le mot ou le groupe de mots qu'il ne sait pas traduire »<sup>46</sup>. L'étude menée par F. Vielliard à partir des traductions des adjectifs est particulièrement éloquente à ce sujet : à chaque mot latin correspond un équivalent français soigneusement choisi par Jofroi<sup>47</sup>, qui trouve également des solutions habiles pour éviter quelques lourdeurs<sup>48</sup> ; tandis que Jean n'hésite pas à traduire deux adjectifs latins par un unique mot en français<sup>49</sup> ou, inversement, multiplie les quasi-synonymes afin de rendre au mieux un mot latin lui posant problème<sup>50</sup>.

Cette pratique de l'itération lexicale<sup>51</sup> est « un trait caractéristique de la traduction de Jean de Flixecourt<sup>52</sup> » qui vient en partie expliquer la longueur de sa traduction, bien supé-

<sup>46</sup> F. Vielliard, « La Traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jean de Flixecourt », *art. cit.*, p. 293.

<sup>47</sup> Voir *Id.*, « La Traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jofroi de Waterford », *art. cit.*, pp. 293-294. L'auteur cite notamment les traductions, plutôt nuancées chez Jofroi, de « *candidus* » et de « *albus* » : selon le contexte, il choisit les adjectifs « bloi », « blond » ou « blanc ».

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 294 : Jofroi remplace l'expression « *versutum cautum* » (astucieux, prudent) par « cointes de sens », tournure plus élégante et efficace.

<sup>49</sup> Ainsi, dans le même article, F. Vielliard montre que Jean utilise l'adjectif « deboinaire » pour traduire aussi bien « *blandus* » (séduisant) que « *clemens* » (doux, clément) ou encore « *piam* » (pieux, respectueux). Contrairement à Jofroi, il ne fait pas la différence entre « *candidus* » et « *albus* », qu'il traduit dans tous les cas par « blanc ». Voir *Ibid.*, p. 293.

<sup>50</sup> *Ibid.*, pp. 293-294. L'auteur propose les exemples de « *flavus* », que Jean traduit par « sors et resplendissans » (Jofroi opte pour « bloi »), et de « *venustus* », qu'il traduit une fois par « bele et noble » (mais aussi par « nobles » employé seul ; Jofroi utilise toujours l'adjectif « bias », « belle »). Nous ne commentons pas ici très longuement les deux erreurs relevées par F. Vielliard dans la traduction de Jean de Flixecourt (« vertueus » pour « *viriosum* », « qui a pris de la force » et « boins bouteilliers » pour « *bellicosus* », « belliqueux, guerrier, vaillant »), puisqu'elles peuvent être dues à la source manuscrite utilisée par le traducteur. Leur comparaison avec le *Roman de Troie* n'est pas convaincante : pour la première occurrence de « *viriosum* », il est possible que Jean, démuni face à cet adjectif latin, se soit inspiré de l'adaptation : « Neoptolemus fu granz e lons / Gros par le ventre come un trons / Merveilles par ert vertuos » (vv. 5239-5241, t. I, éd. Constans). Cependant le *Roman de Troie* ne peut expliquer la seconde occurrence de « vertueus » pour traduire « *viriosum* ». De même, l'expression « boins bouteilliers », servant à décrire Hector, ne se justifie pas à la lumière du roman de Benoît. On peut tout au plus rapprocher cette tournure de l'éloge, faite par l'auteur du *Roman*, de la générosité, de la bonté et de la courtoisie du personnage (vv. 5341-5380, t. I, éd. Constans). Mais il est évident que cette interprétation n'est pas satisfaisante.

<sup>51</sup> Nous empruntons cette terminologie à Melkersson, Anders, *L'itération lexicale. Étude sur l'usage d'une figure stylistique dans onze romans français des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Göteborg, 1992, p. 26 : « Par itération lexicale nous désignons un groupe de mots qui sont coordonnés les uns aux autres non pas en vue d'apporter à l'énoncé toute l'information dont chaque terme est porteur mais pour des fins stylistiques ou afin de former une unité binaire établie dont un membre, pour ainsi dire, appelle l'emploi de l'autre ». Françoise Vielliard utilise l'expression « réduplication synonymique » pour désigner ce procédé stylistique dans son article « La traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jean de Flixecourt », *art. cit.*, p. 294.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 294.

<sup>53</sup> On dénombre environ 16 000 mots dans la traduction de Jean de Flixecourt, alors que celle de Jofroi de Waterford compte 11 975 mots environ (mais 12 325 avec les titres de chapitres). Le récit latin comporte quant

rieure à celle de Jofroi de Waterford<sup>53</sup>. On trouve en effet 174 polynômes dans la première traduction mais seulement 48 dans la seconde, si l'on ne tient pas compte des itérations lexicales déjà présentes dans la source latine<sup>54</sup>. Les catégories grammaticales principalement touchées par ce procédé, et cela dans les deux versions françaises, sont les substantifs, les verbes et, dans une moindre mesure, les adjectifs, c'est-à-dire les lexèmes permettant de faire progresser l'action<sup>55</sup>. Parmi les champs lexicaux les plus représentés<sup>56</sup>, force est de constater que Jean de Flixecourt privilégie certains domaines et certains mots en particulier. C'est ainsi le cas des exemples que nous allons commenter<sup>57</sup> : les traductions du substantif latin « *injuria* », « l'injure », des bruits qui surgissent de la bataille, et des verbes relatifs à la religion. Leur comparaison avec la traduction de Jofroi de Waterford ainsi qu'avec celle de Benoît de Sainte-Maure pourra, d'une part, faire surgir certaines pratiques des deux traductions françaises, et, d'autre part, mettre en évidence un lien entre ces traductions et l'adaptation de Benoît<sup>58</sup>.

L'étude de la traduction du substantif latin « *injuria* », présentée dans la première annexe, étend l'analyse proposée par F. Vielliard à la traduction de Jofroi de Waterford et au *Roman de Troie*<sup>59</sup>. Il s'avère que les traits spécifiques à chaque traducteur ressortent particulièrement. Si Jofroi reste constant<sup>60</sup> et évite volontiers les répétitions quelquefois lourdes, Jean, quant à lui, propose différents équivalents, « injure », « tort », « grieté », « maus », « outrage », « desraison », aussi nombreux que dans le texte de Benoît : « lait », « honte », « damage », « tort », « despit », « orgueil ». Bien que les substantifs relevés chez Benoît et Jean ne soient pas identiques, se dégage une répartition semblable d'un point de vue quantitatif : là où Benoît em-

à lui 7 680 mots, d'après l'édition de F. Meister. Les traductions françaises sont nécessairement plus longues, la brièveté étant caractéristique de la langue latine.

<sup>54</sup> Auquel cas on recense 203 itérations lexicales dans la traduction de Jean, et 81 dans celle de Jofroi (soit quasiment le double d'associations synonymiques pour ce dernier).

<sup>55</sup> La répartition par catégorie grammaticale est la suivante : chez Jean de Flixecourt, les substantifs représentent 44,25 % du total des itérations lexicales, les verbes 37,9 %, les adjectifs 16,67 % et les adverbes 1,15 % ; chez Jofroi de Waterford, les substantifs sont aussi les plus nombreux parmi les itérations lexicales, puisqu'ils représentent 45,83 % du total, viennent ensuite les verbes qui représentent 31,25 % du total, les adjectifs 20,8 % et les adverbes 2,08 %. Géraldine Veyseyre fait un constat similaire dans « L'itération lexicale dans la prose de Jehan Wauquelin : outil de traduction ou procédé ornemental ? », dans *Jehan Wauquelin, de Mons à la cour de Bourgogne*. Actes du colloque de Tours, 20-22 septembre 2004, de Crécy, Marie-Claude (dir.), Turnhout, 2006, pp. 43-68 (en part. tableau 3, p. 64).

<sup>56</sup> Ce sont, en somme, la guerre, la parole, les valeurs positives et négatives, l'émotion, les êtres humains, la religion.

<sup>57</sup> Les insistances sur un champ donné sont, de fait, moins évidentes dans la traduction de Jofroi de Waterford, et par là même moins pertinentes dans ce présent article. Mais Jofroi semble privilégier les champs lexicaux relatifs à la promesse et au sens de l'honneur, aux capacités intellectuelles notamment.

<sup>58</sup> Voir Petit, Aimé, *Naissances du roman. Les techniques littéraires dans les romans antiques du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris-Genève, 1985, t. I, pp. 728-731. L'auteur, s'appuyant sur les travaux de M. Wilmotte et G. Biller notamment, estime que la répétition synonymique est un « procédé qui, par sa fréquence, apparaît caractéristique du style de Benoît [de Sainte-Maure] » (p. 729).

<sup>59</sup> Vielliard, Françoise, « La Traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jean de Flixecourt », *art. cit.*, pp. 294-295.

<sup>60</sup> Sur les douze occurrences d'« *injuria* », Jofroi propose huit fois le substantif « tort » et une fois seulement « grief » ; les autres occurrences ne sont pas directement traduites.

ploi des binômes (voire trinômes) synonymiques, Jean utilise lui aussi ce procédé dittologique, et, *a contrario*, lorsque Jean traduit littéralement « *injurias* » par « injures » seul, Benoît n'emploie qu'un seul substantif « lait » : il ne s'agit probablement que d'une coïncidence qu'il serait nécessaire de vérifier en d'autres lieux pour pouvoir prétendre que Jean s'est inspiré de Benoît sur ce point.

Lorsque l'on s'intéresse à la traduction des substantifs dénotant les bruits et les cris retentissant pendant la bataille (annexe n°2), il apparaît que Jean de Flixecourt a, à chaque occurrence des substantifs « *tumultus* » et « *clamor* », utilisé une itération lexicale. Cela peut s'expliquer, pour le premier terme, « *tumultus* », par le fait que son dérivé français, « tumulte » était encore peu fréquent ; c'est peut-être pour cette raison d'ailleurs que Jofroi n'emploie pas le substantif français « tumulte » mais « noise » associé à un complément de nom précisant le contexte<sup>61</sup>. Il semble dès lors évident que les deux associations de polynômes présentes dans la traduction de Jean jouent, pour une part au moins, un rôle explicatif<sup>62</sup>. Mais on peut aussi supposer que les réductions, dans cette même traduction, permettent à Jean de Flixecourt de rendre son texte plus expressif (et par là peut-être plus attractif), de la même manière que l'hypotypose. Ses traductions de « *clamor* » par l'association des substantifs « cri » et « noise », également agrémentés de l'adjectif « grant », apportent un surcroît d'intensité au bruit produit par la bataille, comparé à l'expression latine originale. Ce procédé est aussi un moyen pour Jean de traduire le superlatif « *maximus* », tout en satisfaisant son goût pour l'amplification. Cette insistance sur le bruit est également présente dans le *Roman de Troie*, son auteur utilisant de nombreux synonymes, comme pour diffuser le bruit, en répandre les échos. Là encore, on ne peut affirmer avec certitude que Jean de Flixecourt s'est directement inspiré de Benoît, puisque le vocabulaire et les tournures utilisés ne sont pas strictement identiques<sup>63</sup>. Mais ces exemples montrent tout de même que les tournures procèdent d'une même démarche, c'est-à-dire de l'amplification par l'itération lexicale.

Quelques coïncidences peuvent également être relevées, entre la traduction de Jean et l'adaptation de Benoît, à propos des verbes relatifs aux pratiques et rituels religieux (il s'agit des expressions « *rem divinam facere* », « *Dianam placat* », et « *vaticinari* »). Si Jofroi ne semble pas particulièrement gêné par la traduction de tels verbes, à l'exception de l'expression « *rem divinam facere* », qui ne peut être traduite littéralement en français, Jean, à l'instar de Benoît de Sainte-Maure, multiplie les quasi-synonymes pour, de façon didactique, expliquer les rituels, mais aussi pour donner de l'ampleur et de la solennité à ces pratiques et ainsi valoriser la piété des personnages dont il est alors question. Le vocabulaire que Jean, Jofroi et Benoît emploient est, de manière générale, très proche, mais la proximité entre les travaux de Jean et de Benoît se fait jour puisque les termes utilisés par le premier sont, à plusieurs reprises, situés à la rime dans l'adaptation. Ce constat n'est toutefois pas un indice suffisant pour

<sup>61</sup> L. Constans remarque quelques occurrences de « tomoute » dans le *Roman de Troie* (et note que ce substantif est parfois « de genre douteux »). Voir Benoît de Sainte-Maure, *Roman de Troie*, Constans, Léopold (éd.), op. cit., t. V, 1909, p. 301.

<sup>62</sup> On peut noter à cet égard que le lexique de l'*Aalma* propose des gloses identiques à celles présentes dans la traduction de Jean. ROQUES, Mario, *Recueil général des lexiques français du Moyen Âge (XII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s.)*, t. II, Paris, 1936-1938 : « *tumultus*, us : tumultez, noise ».

<sup>63</sup> Quoique l'on retrouve, aussi bien dans le *Roman de Troie* que dans la traduction de Jean, l'association « cri » + « noise ».

admettre l'hypothèse d'un emprunt.

En somme, l'étude de l'itération lexicale confirme les particularités, déjà mises en avant par F. Vielliard, de chaque traducteur, et fournit également quelques pistes de réflexion sur le lien unissant l'adaptation de Benoît de Sainte-Maure aux deux traductions françaises. D'un côté, rien n'indique que Jofroi ait eu connaissance du *Roman de Troie*, puisqu'il suit le latin mot à mot dès que cela lui est possible. De l'autre côté, l'esthétique de la dittologie à l'œuvre dans la traduction de Jean de Flixecourt montre au contraire qu'il est influencé par le style littéraire de son temps et par les techniques de traduction qui lui sont contemporaines<sup>64</sup>. Quelques interférences entre l'adaptation et cette traduction sont troublantes, mais il est encore difficile, à ce stade, de s'avancer vers plus de conclusions.

La fidélité de Jean et de Jofroi à la syntaxe du *De Excidio Troiae* a partiellement fait l'objet d'études menées par F. Vielliard<sup>65</sup>, qui a notamment mis en avant deux points parmi les plus complexes de la syntaxe présents chez Darès, « l'ablatif absolu et la construction *ad* suivi de l'adjectif verbal ou gérondif<sup>66</sup> ». Ce sont en effet les seuls points de la syntaxe véritablement problématiques pour traduire ce journal de guerre : rares sont les occasions où les traducteurs peuvent faire démonstration de toute leur virtuosité dans la maîtrise du latin, puisque le récit de Darès est construit autour d'un lexique et d'une syntaxe à la fois simples et condensés. Nous reprenons seulement ici les exemples d'ablatifs absolus cités par F. Vielliard<sup>67</sup>. Nous élargissons son analyse à la traduction de Jean de Flixecourt et à l'adaptation de Benoît de Sainte-Maure.

Comme le démontrait F. Vielliard, Jofroi intègre « naturellement dans la phrase française<sup>68</sup> » la traduction des ablatifs absolus par le biais de propositions indépendantes, de subordinées temporelles introduites par « quant »<sup>69</sup> ou de compléments circonstanciels composés d'une préposition et d'un substantif, procédés qu'il emploie presque à parts égales. Jean de Flixecourt utilise ces mêmes techniques, privilégiant toutefois les propositions indépendantes coordonnées ou juxtaposées, à l'instar de Benoît de Sainte-Maure. L'exemple suivant est d'ailleurs très révélateur des techniques de transfert de l'ablatif absolu latin vers le français : « *Brachio sinistro chlamyde involuto* » (chap. XXXIV) devient, dans la traduction de Jofroi, « Son bras senestre envolepa de son mantel [et aussi fist Anthilocus] » (f. 54vb). La proposition indépendante demeure économique, efficace et fidèle à l'original. En revanche, Jean de Flixecourt décompose l'action en étapes successives grâce à la coordination de deux

<sup>64</sup> Nombreux sont les travaux consacrés à ce sujet (voir, notamment, les différents articles de Claude Buridant).

<sup>65</sup> Vielliard, Françoise, « La traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jean de Flixecourt », *art. cit.*, pp. 290-293 et *Id.*, « La traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jofroi de Waterford », *art. cit.*, pp. 191-193.

<sup>66</sup> Vielliard, Françoise, « La traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jofroi de Waterford », *art. cit.*, p. 191.

<sup>67</sup> Voir notre annexe n°4. Vielliard, Françoise, « La traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jofroi de Waterford », *art. cit.*, pp. 191-192.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>69</sup> Il s'agit peut-être du « procédé le plus fréquent pour rendre l'ablatif absolu latin dans les traductions » selon Bengtsson, Anders, « Quelques observations sur la traduction de l'ablatif absolu en moyen français », dans Galderisi, Claudio et Pignatelli, Cinzia (dir.), *La Traduction vers le moyen français*, Actes du II<sup>e</sup> colloque de l'AIEMF, 27-29 avril 2006, Turnhout, 2007, p. 209.

propositions : « Il deffulerent leur mantiax et envoleperent leur bras senestres » (f. 57rb). Cet étalement chronologique par la parataxe (qui n'est certes pas une technique très originale chez les traducteurs français du Moyen Âge<sup>70</sup>) et l'amplification qui en résulte constituent une autre caractéristique du style de Jean de Flixecourt. Ce goût pour l'amplification découle peut-être en partie de sa lecture du *Roman de Troie*. L'adaptation du *De Excidio* joue en effet abondamment de la rhétorique de l'*amplificatio* : Benoît de Sainte-Maure traduit ainsi l'exemple cité par les vers : « Son braz met tost e molt isnel / a bien entors de son mantel » (v. 22189-22190). La réduplication « tost » + « molt isnel », quoique plus concise que les procédés mis en œuvre par Jean, décompose elle aussi chronologiquement l'action : le premier adverbe indique la succession immédiate de l'action par rapport à la précédente, le second groupe adverbial signale la vitesse à laquelle cette action est réalisée. Le recours à ce procédé, chez Jean et Benoît, leur permet de déplier le récit pour l'embellir et, dans le même temps, créer une cohérence narrative plus forte. Les événements s'enchaînent les uns aux autres sans laisser de place au vide<sup>71</sup>.

### DES TRACES DIRECTES D'EMPRUNTS AU *ROMAN DE TROIE* ?

Jusqu'à présent, on ignore donc si Jofroi de Waterford a lu le *Roman de Troie*, puisque rien ne nous permet de l'affirmer ni dans le prologue, ni dans le récit. En revanche, Jean de Flixecourt affirme le connaître dès le prologue, et semble être influencé par un style littéraire d'une proximité parfois troublante avec le *Roman*. Mais à quel point cet auteur influence-t-il la traduction de Jean, qui est tout de même très fidèle au récit latin de Darès ? Jean de Flixecourt a-t-il, par ailleurs, puisé certaines informations dans d'autres sources ?

Quelques exemples singuliers de caractérisations trouvés dans la traduction de Jean (mais absents de celle de Jofroi) procèdent d'une démarche très didactique. Or Benoît de Sainte-Maure utilise parfois des précisions du même ordre permettant de clarifier les relations entre les personnages. Jean spécifie ainsi que Ménélas est l'époux d'Hélène, « Menelaus, li barons Elaine » (f. 48va), alors que Darès ne donne que « *Menelaus* » (chap. IX) mais Benoît « cist Menelaus esteit sis sire » (v. 4245) : les deux traductions françaises caractérisent le rapport de l'époux à sa femme. De même, Jean précise « Helaine leur suers », évoquant Castor et Pollux, alors que Darès ne propose que « *Helena* », contre « D'Eleine, qui iert lur seror » (v. 5119) dans le *Roman de Troie*. Jean, tout comme Benoît, éprouve sans cesse le besoin de rendre explicites des informations qui ne se trouvent pas directement inscrites dans le récit de Darès : les toponymes et patronymes, éloignés du monde connu d'un laïc médiéval, nécessitent des explications. Cela vient se confirmer par la caractérisation d'un autre lieu, la région appelée « Aulide », désignée comme une « selve » par Benoît au v. 5957, mais comme une île par Jean : « une isle qui est apelee Aulide » (f. 50vb). Il est étrange que Jean n'ait pas

<sup>70</sup> Sur le « dépliement paratactique » et « l'étalement chronologique », voir Buridant, Claude, « Modèles et remodelages », dans *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français au Moyen Âge (XI<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle)*, op. cit., pp. 111-117.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 117. Voir également Galderisi, Claudio, « Vers et prose au Moyen Âge », art. cit., p. 752 : « L'horreur du vide, le refus de l'elliptique, de l'ombre, semblent hanter les écrivains en prose ». Cette « esthétique de l'exhaustivité » explique également l'ajout de nombreux connecteurs logiques et temporels dans les deux traductions.

eu ici recours au récit de Benoît ; il a pu, en revanche, trouver cette information dans le commentaire de Servius<sup>72</sup>, ouvrage dont l'abbaye de Corbie possédait un exemplaire aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles<sup>73</sup>. Quoiqu'il en soit, Jean et Benoît adoptent une même démarche didactique et « explicative »,<sup>74</sup> souvent à l'œuvre dans l'historiographie française du XIII<sup>e</sup> siècle. À ce point de notre analyse, il ne s'agit encore que d'influences littéraires et stylistiques : les mises en roman des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ne jouent-elles aucun rôle sur la manière de traduire de Jofroi de Waterford ?

Fidèle au texte de Darès, ce dernier s'est aussi permis quelques écarts qui ne peuvent cependant être mis directement en relation avec le *Roman de Troie*. Le récit latin est en effet parsemé de conseils de guerre entre chefs troyens ou grecs. Or Jofroi, afin de rendre ces passages au discours indirect plus vivants, les transpose en discours direct, et cela à sept reprises. Cette initiative ne semble pas trouver son explication dans une reprise immédiate de Benoît de Sainte-Maure, bien que les discours directs employés par Jofroi coïncident six fois sur sept à ceux de Benoît : dans le *Roman de Troie*, les discours, bien plus longs, ne présentent pas de similarités lexicales ni même syntaxiques permettant de révéler une véritable filiation de la traduction à l'adaptation. Jofroi, malgré cette légère modification de pronoms personnels et de temps verbaux, demeure tout à fait fidèle au *De Excidio Troiae* : ainsi, la phrase « *Calchas ex augurio respondet, uti revertantur et in Aulidem proficiscantur* »<sup>75</sup> (chap. XV) devient, dans la traduction de Jofroi, « il respondi : “Retournez ariere. Ains que vos alez ver Troie faites sacrefice a Diane en Aulide.” » (f. 50ra) ; de même, Jofroi traduit « [Agamemnon] *negat se umquam cupidum imperii fuisse, [...] satis sibi esse, dum hostes ulciscantur et parvi facere cuius id opera fiat, se tamen regnum Mycenis habere* »<sup>76</sup> par « [Agamenon] lur dist que onques convoitous n'avoit esté de l'empire [...] et asez li vint a grei, mais que li Grigois de lur annemis fuissent

<sup>72</sup> Voir Thilo, Georgius (éd.), Hagen, Hermann (éd.), *Servii Grammatici qui feruntur in Verili Carmina commentarii*, vol. I, *Aeneidos librorum IV commentarii*, Hildesheim, 1961, p. 541.

<sup>73</sup> Voir Munk Olsen, Birger, *L'étude des auteurs classiques latins aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, t. 3, 1<sup>e</sup> partie, *Les Classiques dans les bibliothèques médiévales*, Paris, 1987-1989, p. 87.

<sup>74</sup> Buridant, Claude, « Modèles et remodelages », *art. cit.*, p. 114.

<sup>75</sup> Dans le *Roman de Troie*, cette phrase donne aussi lieu à un discours direct prononcé par Calcas, vv. 5944-5966, éd. Constant. Voir plus particulièrement le passage dans lequel Calcas explique que la tempête est provoquée par Diane, en colère. Il donne donc des recommandations aux Grecs : « Mais mon conseil e mon avis, / E ço que nos covient a faire, / Vos vueil a toz dire e retraire. / En la grant selve renomee / Que Alida est apelee, / Nos covendra a repairier ; / La li estuet sacrefier. / Agamennon, qui la maistrerie, / A de nos e la seignorie, / Fera ceste uevre de sa main ; / Après serons fi e certain / Qu'o bel oré e a grant joie / Porrons prendre les porz de Troie. » (vv. 5954-5966). Jean de Flixecourt conserve le discours indirect : « Calcas leur respondi par son devinement que il retournaissent et alaissent en une isle qui est apelee Aulide » (f. 50vb).

<sup>76</sup> Le discours direct d'Agamemnon s'étend sur les v. 16991-17018 dans le *Roman de Troie*, éd. Constans. Nous reprenons là aussi les plus pertinentes parties du discours : « “Seignor,” fait il, “ço sacheiz vos, / Que onques ne fui coveitos / D'aveir sor tanz reis la maistrerie / Ne poësté ne seignorie. / [...] / Or n'i a plus, vos la dorreiz / Cui vos plaira e vos vodreiz, / Quar jo l'otrei mout bonement : / Sacheiz ne m'en peise nient. / Une chose me sofireit : Ja li miens cuers plus ne voudreit, / Ne mais que victoire eüssons / E noz enemis vengissons, / Qu'il fussent mort, pris o vencus. / [...] / N'ai coveitié d'empire aveir, / Fors de Miceine e de l'onor : / la me tient om bien a seignor / [...]” » (vv. 16991-17012). Jean de Flixecourt reprend fidèlement la tournure indirecte : « et dist [Agamenon] devant tous que il ne fu onques couvoiteus d'avoir l'empire, et bien voloit que il le donnaissent a cui que [f. 54ra] il vauissent, et dist que il ne desiroit fors que il se peust vengier de ses anemis ne ne curioit mie par quele aiue che fust, mais que il en peust avoir victore, car bien li souffisoit li regnes de Misaines dont il estoit rois. »

vengiet et ne fist force par quel chevetain ce fuist fait : “Et non por quant, dist il, si ai ge roausme a Michenes” » (f. 52va). Quelques menus ajustements et additions suffisent donc à Jofroi pour rendre le récit d’un style un peu monotone bien plus au goût d’un lecteur du XIII<sup>e</sup> siècle, habitué aux chansons de geste, aux chroniques et aux romans : c’est en cela que le *Roman de Troie*, entre autres œuvres, a effectivement pu exercer une influence sur la traduction de Jofroi.

En revanche, quelques indices remarquables, relevés par F. Vielliard, mettent en avant le fait qu’à plusieurs reprises Jean de Flixecourt faisait allusion au *Roman de Troie*. Elle en venait même à se demander si Jean de Flixecourt n’avait pas obtenu certaines informations de la part de Benoît de Sainte-Maure en personne<sup>77</sup>. Nous rappelons ici les exemples cités par F. Vielliard dans ce même article<sup>78</sup> :

- Jean avoue refuser de raconter l’histoire de Jason et Médée comme le fait l’« auteur » Benoît aux v. 1138-2078 : « Jou entrelais ichi comment Jason conquist le pel d’or par l’aiwe de Medee, le fille le roi de Colcos, et quex choses il y couvint faire anchois que il le peust avoir, pour che que je ne le truis mie ens u latin que je translatai en roumans, ja soit chou cose que je l’ai maintes fois oï es auteurs » (f. 46ra). Cette mention, absente du récit de Darès, replace l’histoire des amants malheureux dans le contexte de la guerre de Troie, donnant de cette manière des pistes de lecture et un aperçu du contenu du *Roman de Troie* à ses lecteurs.
- L’épisode de la naissance de Neoptolème est rappelé au lecteur de la même façon, ce dernier étant implicitement invité à le lire dans un autre ouvrage : « Achillés engenrra l’enfant en Deïdamia, le fille Licomedés. Mais je ne voel mie dire comment il fu engenrrés ni en quel lieu, car je ne le truis mie en escrit u latin que je translate en roumans » (f. 57va).
- Le *Roman* permet aussi à Jean d’expliquer l’étymologie de certains toponymes parmi les moins connus : « Herculés estoit par devant alés a Ylium, – ensi fu apelee Troies au commencement, car ensi l’apela Hylus qui le fonda premiers » (f. 46va). Or Benoît donne lui aussi une explication à l’étymologie du nom de la cité : « Ylus, li reis toz premerains / qui onques fust des Troïains / qui fonda Troie e Ylion / e qui li emposa son nom » (v. 25379-25382).
- Jean tente également de donner quelques explications au sujet des personnages et de leurs patronymes. Il en va ainsi de Pâris-Alexandre, nommé exclusivement Alexandre chez Darès, mais Pâris chez Benoît. Jean fait alors un choix clair : « Sachiés que chis Alixandres est chis que vous avés oï nommer Paris, mais en tout chou livre chi que je translatai du latin en roumans, il n’est apelés fors Alixandres. Mais pour que on l’a plus en [f. 48va] usage d’apeler Paris que Alixandre, che sevent bien chil qui ont oï les auteurs, je lairai d’ore en avant Alixandre et l’apelerai Paris ».
- En revanche, il choisit de suivre Darès lorsqu’il nomme le fils d’Achille, Néoptolème : « Chis Neotholemus estoit apelés Pirrus par autre non, si que on trouva et trouvé est es [f. 60va] auteurs. Mais je ne l’apele nient en l’estoire Daire que je translatai en roumans ». Benoît, qui compte parmi les auteurs dont il est question ici, fait alterner les noms Neop-

<sup>77</sup> Vielliard, Françoise, « La Traduction du *De Excidio Troiae* de Darès le Phrygien par Jean de Flixecourt », art. cit., p. 289.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 289.

<sup>79</sup> *Ibid.*, p. 289.

tolemus et Pirrus, même si ce dernier « domine vers la fin du roman<sup>79</sup> ».

- Jean explique son choix de mettre fin à son travail en vue de rester fidèle au récit de Darès : « Je fai chi fin pour chou que jou ne trouvai plus ens u latin que jou translatai en roumans, car Daires n'en raconta nient du repairement des Grijois, et je ne voell dire cose fors que chou que jou truis ens u latin » (f. 60vb). Comme l'a montré F. Vielliard, cela peut correspondre au moment où Benoît choisit quant à lui de suivre une autre source, celle de Dictys de Crète.

Ces six exemples relevés par F. Vielliard montrent que Jean de Flixecourt a lu attentivement le *Roman de Troie* et qu'il y a puisé quelques informations : cela prouve que Jean considérait l'adaptation comme une source fiable.

Notre comparaison entre les deux récits français a permis de mettre au jour d'autres indices intéressants de ce point de vue. Jean a en effet également eu recours au roman de Benoît afin de clarifier certains toponymes : le toponyme « Colchos » (chap. I) est traduit « isle de Colcos » par Jean, or Benoît, au v. 765, évoque lui aussi « l'isle de Colcos », alors que Jofroi traduit littéralement par « Colcos ». Jean traduit « Salamina » (chap. III) par « une chité qui a a non Salamine » (f. 46rb), or là aussi Benoît propose « la ot une cité fondee / que Salemine ert apelee » (v. 28447-48)<sup>80</sup>, tandis que Jofroi reste encore très fidèle à Darès en proposant « Salemine » simplement.

À deux reprises également, Jean semble s'inspirer du travail de Benoît quand il s'agit d'énumérer des noms de personnages. Ainsi, les enfants de Priam sont énumérés dans le texte latin par la proposition « *liberis Hectore Alexandro Deiphobo Heleno Troilo Andromacha Cassandra Polyxena* »<sup>81</sup> (chap. IV), mais Jean insiste sur l'ordre de naissance de la fratrie : « Li premiers avoit a non Hector, li secons Alixandres qui estoit apelés par autre non Paris, li tiers Deïphebus, li quars Elenus et li quins Troïlus. Et ses .ii. filles amena il aussi, Cassaudra et Polixena, et aveuc eles vint Andromache, le femme Hector » (f. 46vb) ; tout comme Benoît :

si aveit del rei uit enfanz / les cinc vaslez, lez treis meschines / [...] / Hector ot non li ainz nez fiz / [...] / Li autres après ot non Paris / [...] / Li tierz ot non Deïphebus / e li quarz après Helenus / [...] / Li quinz Troïlus aveit non / [...] / Des treis filles, ot non l'ainz nee / Andromacha : mout fu senee / [...] / Cassandra ot non cele après / [...] / Polixena fu la puis nee [v. 2030-2955].

Remarquons tout de même que Jean corrige ici Benoît – et par la même occasion précise Darès –, puisque, contrairement à l'auteur français, il ne fait pas d'Andromaque la fille de Priam, mais sa belle-fille. Jean oscille en revanche entre le texte de Darès et celui de Benoît pour traduire le nom de Pâris : préférant ne pas choisir encore entre les deux autorités, il propose les deux dénominations possibles du personnage.

<sup>80</sup> Il a pu utiliser l'ouvrage de Servius. Voir Thilo, Georgiuse et Hagen, Hermann (éds.), *Servii Grammatici qui feruntur in Verili Carmina commentarii, vol. I, Aeneidos librorum I-V commentarii*, Hildesheim, 1961, p. 182. L'auteur y évoque la fondation de la « *civitas Salamina* ».

<sup>81</sup> Jofroi propose cette traduction : « ses filz Ectors, Alixandres, Deÿphebus, Elenus, Troïlus et ses filhes Andromaca, Cansadra, Polixena » (f. 47ra). Il considère, suivant Darès et à l'instar de Benoît, qu'Andromaque compte parmi les filles de Priam.

Quelques expressions assez singulières utilisées par Jean pourraient également trouver leur origine dans le *Roman de Troie* ou présentent du moins des coïncidences assez étranges avec l'adaptation :

- « *et cum se utrique respexissent, ambo forma sua incensi tempus dederunt, ut gratiam referrent* » (chap. X), traduit mot à mot par Jofroi « et quant entreveus se furent, chascuns d'autrui biatez fu alumez et tens agarderent a grasces rendre » (f. 48va), devient, chez Jean « Et quant li uns eut bien regardé l'autre, andoi furent espris et embrasé de leur biautés et misent tans que il peussent parler ensamble » (f. 48vb). Cette expression finale évoquant une discussion entre les amants pourrait provenir du roman de Benoît, v. 4366-67 : « Tel leisirorent de parler / qu'auques i distrent de lur buens ».
- La proposition « *quo pacto Hector a navibus ignem removeri jussit* » (chap. XIX) est traduite par Jofroi « et por ce comanda a oster le feu des nefes » (f. 51ra) mais par Jean : « Hector fist [torner] le fu dont li Troïen voloient ardoir les nés as Grijois » (f. 52ra). Nous avons ajouté le verbe à l'infinitif, omis dans la copie, à partir de l'adaptation de Benoît, que Jean semble reprendre assez fidèlement : « quant il en fist le feu torner / e cil qui ardeir les voleient » (vv. 10167-10168). Mais il convient de rester prudente cependant : la coïncidence vient ici peut-être d'une source latine commune.
- Enfin, il est également possible que Jean se soit inspiré de Benoît lorsqu'il a pris l'initiative d'insérer du discours direct là où le texte de Darès s'en tenait à du discours indirect : « *Dicit Iasoni Colchis pellem inauratam arietis esse dignam ejus virtute, ut eam inde auferret, omnia se ei daturum pollicetur* » (chap. I) ; Jean présente alors la traduction « Biau niés, il a une pel de mouton doree en l'isle de Colcos. Qui le porroit conquerre et apoter de la, il en averoit grant pris et grant los. Et se vous volés che faire, je vous pramech que je vous dourrai tout chou que me vaurrés demander » (f. 45va). L'apostrophe « Biau niés » n'est pas sans rappeler celle de Benoît au v. 817 : « Oiés, beaus niés, fait Peleüs ». Bien que courante, cette apostrophe, absente du texte de Darès doit donc être mise en relation avec celle utilisée par Benoît<sup>82</sup>.

Ces derniers exemples sont la preuve que Jean de Flixecourt utilisait, ici et là, le *Roman de Troie* à des fins explicatives, mais pas seulement : le traducteur se permettait de le corriger, de tourner certains vers en prose ou encore de reprendre quelques éléments structurels de l'adaptation. Elle lui servait donc de source garante de vérité, tout en étant elle-même subordonnée à la version latine originale ; elle constituait, dans le même temps, un modèle littéraire dont il fallait suivre le style et la démarche.

Le succès plus que relatif de ces deux traductions françaises trouve peut-être son origine dans cette quasi absence d'embellissement du récit, assez sec, de Darès le Phrygien. Son *au-toritas*, pourtant partagée avec Benoît de Sainte-Maure dans la traduction de Jean de Flixecourt, n'a pas contribué à la diffusion de cette traduction. Comme a pu le montrer

<sup>82</sup> D'autant que Jofroi présente la traduction : « Por ce dist a Jason que a Colcos avoit une pel de mouton doree, et mout seroit alozé et renomez de vertu se celle pel poist tollir a ceus de Colcos. Toutes choses li promist de doner se ce feist. » (f. 46rb).

<sup>83</sup> Courroux, Pierre, *L'Écriture de l'histoire dans les chroniques en langue française (XIIIe-XVe siècles). Les Critères de l'historicité médiévale*, op. cit. (à paraître).

récemment Pierre Courroux<sup>83</sup>, la mise en roman telle qu'elle se présente sous la forme du *Roman de Troie* ne s'oppose pas à l'historiographie dans l'esprit d'un médiéval. Au contraire, mise en intrigue, l'histoire gagne un « surplus de sens<sup>84</sup> » et répond au goût des lecteurs laïcs. L'amplification à l'œuvre dans la traduction de Jean démontre une volonté de transmettre un savoir qui s'étend au-delà du récit de Darès et constitue également un moyen possible, pour ce traducteur, de tenter de dépasser son statut pour parvenir à celui d'auteur<sup>85</sup>. Jofroi, quant à lui moins didactique, reste l'humble transmetteur du récit latin. Cela vient peut-être des exigences propres à son commanditaire dont on ignore tout et que Jofroi jugeait suffisamment érudit pour éviter de s'étendre en explications. Quoi qu'il en soit, les menus ajustements réalisés par les traducteurs, et pour l'un d'entre eux les influences provenant de sa lecture du *Roman de Troie*, ne remettent pas véritablement en question leur fidélité au *De Excidio Troiae*, puisqu'ils sont parvenus à translater dans le monde médiéval du XIII<sup>e</sup>

<sup>84</sup> Expression utilisée par Francine Mora-Lebrun reprise à Marie de France. Voir Mora-Lebrun, Francine, « Metre en romanz ». *Les romans d'antiquité du XII<sup>e</sup> siècle et leur postérité (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2008, pp. 198-203.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 190.

siècle « le verité de l'estoire des Troïens ».

Darès	Jofroi de Waterford	Jean de Flixecourt	Benoît de Sainte-Maure
<i>nulla injuria</i> [chap. II]	nul tort [f. 46va]	nule injure ne nule molesté [f. 46ra]	Damage, orgueil, honte ne tort / ne volions faire en sa terre [v. 1078-79]
<i>suas injurias</i> [III]	les tors que Laomedon fist az Grigois [f. 46vb]	les injures et les grietés que li rois Laomedon li avoit faites [f. 46rb]	Grant tort, grant despit e grant honte / lor fist Laomedon li reis [v. 2086-87]
<i>suas injurias</i> [III]	por l'avant ditte oquison [f. 46vb]	les tors que Laomedon avoir fait a lui et a ses compaignons [f. 46rb]	E la honte que lor fut faite [v. 2132]
<i>injurias patris ulcisci</i> [IV]	de son pere vengier [f. 47rb]	les injures et les outrages que li Grieu li avoient faites en chou que il [f. 47ra] avoient ochis son pere et son pais gasté	Le damage qu'il li ont fait / de son pere e de sa lignee, / qu'il orent morte e eissilliee [v. 3194-96]
<i>injurias</i> [IV]	toz les autres grief [f. 47rb]	les injures et les grietés [f. 47ra]	Del lait, del tort ne de la honte [v. 3264]
<i>(negaverunt) injuriam</i> [V]	nul tors ne fu fais [f. 47rb]	nul tort ne nule desraison [f. 47rb]	[...] respondirent / Qu'onques a Priant tort ne firent [v. 3463-64]
<i>injurias</i> [VI]	/	les injures et les maus [f. 47va]	Des laiz, des torz qu'il nos ont faiz [v. 3786]
<i>quas injurias</i> [VIII]	quez tors [f. 48ra]	quez injures et quez grietés [f. 48ra]	Bien oistes la grant dolor, / com furent mort nostre ancessor, / que cil de Grece detrenchierent, / e Troie e la terre eissillierent [v. 4049-52]
<i>Troianorum injurias</i> [VIII]	les tors des Troïens [f. 48ra]	les injures des Troïens [f. 48vb]	Del lait (qu'il firent nostre gent) [v. 4068]
<i>injurias Troianorum</i> [XI]	les tors des Troïens [f. 48vb]	des tors et des grietés que li Troïen leur avoient fait [f. 49rb]	D'Eleine prendre la vengeance [v. 5020]
<i>suas injurias</i> [XI]	les tors que li Troïens lur faisoient [f. 48vb]	les injures que li Troïen leur avoient faites [f. 49rb]	/
<i>injurias suas</i> [XV]	lur tors [f. 49vb]	les injures que li Troïen leur avoient fait[es] [f. 50va]	Li laiz e la honte est mout grant, / que nos a fait li fiz Priant [v. 5729-30]

## J. MÉTOIS – LA TRADUCTION DU DE EXCIDIO TROIAE

### Annexe n°2 : Comparaison des traductions françaises de « *tumultus* » et de « *clamor* »

Darès	Jofroi de Waterford	Jean de Flixecourt	Benoît de Sainte-Maure
<i>in tumultu</i> [VIII]	en noise de gerre [f. 48ra]	en tumulte et en bataille [f. 48rb]	qu'este en <b>tomout</b> e en <b>esfrei</b> / que n'en chiee li maus sor tei [v. 4109-10]
<i>tumultum</i> [XXIV]	la noise de la batailhe [f. 52ra]	le noise et le tumulte [f. 53va]	e le <b>damage</b> e le <b>martire</b> , [v. 16009]
<i>clamor</i> [XXIV]	cris [f. 52rb]	grans cris et grant noise [f. 53va]	li <b>cri</b> i sont grant e li <b>hu</b> [v. 16215]
<i>cum clamore</i> [XXXIII]	od grans cris [f. 54rb]	a grant noise et a grant cri [f. 56va]	li <b>criz</b> e la <b>noise</b> est levee [v. 21045]
<i>cum clamore</i> [XXXIII]	od grans cris [f. 54rb]	a grant cri et a grant noise [f. 56va]	puis fait soner dous meineaus [v. 21082]
<i>maximo clamore</i> [XXXIII]	od tres grans cris [f. 54rb]	a grant cri et a grant noise [f. 56va]	la sont li <b>cri</b> , la sont li <b>hu</b> ; / tel <b>noise</b> i font li olifant [v. 21376-77]
<i>clamore magno</i> [XXXV]	grans cris [f. 55ra]	li cris grans et le noise [f. 57vb]	/

Annexe n°3 : Comparaison des traductions françaises des verbes relatifs  
aux pratiques religieuses

Darès	Jofroi de Waterford	Jean de Flixecourt	Benoît de Sainte-Maure
<i>rem divinam facere</i> [X]	a sacrefier et les dieus honorer [f. 48va]	faire un devin sacrefice [f. 48vb]	sur l'autel vueut ses dons offrir / e les devins respons oïr [v. 4327-28]
<i>Dianam placat</i> <sup>86</sup> [XV]	sacrefia a Diane [f. 50ra]	fist sacrefice a Dyane et l'apaïa [f. 50vb]	Agamennon sous <b>sacrefie</b> , / vers la deuesse s'umelie : / del tot se met en sa manaie ; / a li s'acorde, a li <b>s'apaie</b> . [v. 5969-72]
<i>vaticinari</i> <sup>87</sup> [VII]	a deviner [f. 47vb]	a deviser et a prophetisier [f. 47vb]	jo sai auques de <b>deviner</b> / ... / mainte chose ai <b>prophetiziee</b> [v. 3947-49]
<i>vaticinari</i> [XI]	de deviner [f. 48vb]	a deviner et a prophetisier [f. 49ra]	la devine Cassandra [v. 4883]

<sup>86</sup> Roques, Mario, *op. cit.*, t. II : *Aalma*, BnF Lat. 13032, « *placo, cas...* : appaisier, humilier, adebonnairir » (p. 316).

<sup>87</sup> *Id.*, t. II : *Aalma*, BnF Lat. 13032, « *vaticinor, naris...* : deviner, prophetizier » (p. 432) ; t. I : *Abavus*, Vat. Lat. 2748, « *vaticinari* : prophecier *vel* deviner » (p. 229).

## J. MÉTOIS – LA TRADUCTION DU DE EXCIDIO TROIAE

### Annexe n°4 : Tableau comparatif des traductions françaises de l’ablatif absolu latin

Darès	Jofroi de Waterford	Jean de Flixecourt	Benoît de Sainte-Maure
<i>Signo dato</i> [chap. X]	Lur ensengne escrierent [f. 48va]	Au signe que il leur douna [f. 48vb]	Un graile sonent a l’entree [v. 4497]
<i>Signo dato</i> [XIX]	Quant l’ensengne fu escriee [f. 50vb]	Et leur douna enseigne [f. 51vb]	Mil enseignes i ot dreciees [v. 7079]
<i>Signo dato</i> [XL]	Et signe fist [f. 56rb]	Leur dist enseignes [f. 59va]	(traduction de Dictys de Crète)
<i>Proelio commisso</i> [XXIX]	Puis s’entrefierent [f. 53rb]	Le bataille fu commenchie [f. 54rb]	Les batailles sont avenues [v. 19256]
<i>Proelio commisso</i> [XXXII]	Quant vindrent ensemble [f. 54ra]	Et le bataille fu commenchie [f. 56rb]	Rassemblerent a la bataille [v. 20817]
<i>Proelio commisso</i> [XXXIII]	Li un et li autre s’entreferrirent [f. 54rb]	Le bataille assambla [Agamenon] [f. 56va]	Le jor de cest assemblement [v. 20883]
<i>Proelio commisso</i> <sup>88</sup> [XXXIII]	Les .ii. oz s’entremellerent [f. 54rb]	Il vinrent a le bataille [f. 56va]	Trestuit s’en issent demaneis [v. 21284]
<i>Proelio dirempto</i> [XXXVI]	Quant la bataillhe fu finie [f. 55rb]	Quant le bataille fu departie [f. 58ra]	Ainz qu’il partissent de l’estor, [v. 23706]
<i>Laude accepta</i> [VII]	Od grant louenge [f. 47vb]	A grant loenge [f. 47vb]	Li deu en vuelent nostre honor [v. 3858]
<i>Praeda facta</i> [XV]	Od la proie [f. 50ra]	Et emmenerent grant proie [f. 50vb]	Assez i ot guaaignié preie [v. 5999]
<i>Cogente amore</i> [XXVII]	Par destrece d’amour [f. 52vb]	il fu si destrains par le forche d’amour que <sup>89</sup> [f. 54va]	Trop sui conquis en poi de tens [Monologue d’Achille, en part. v. 17736]
<i>dolore accepto</i> [XXIV]	Por la dolor de la plaie [f. 52rb]	Quant Achillés fu navrés [f. 53va]	Lors ot dolor e ire assez [v. 16200]
<i>Dolore accepto</i> [XXXVI]	Quant senti la douleur [f. 55va]	Quant Neotholemus se senti navrés [f. 58rb]	[Description des maux ressentis par Neoptolème]
<i>Submissis capillis</i> [XXIV]	Toute descevelee [f. 52ra]	Et commença a rompre ses caviaus <sup>90</sup> [f. 53rb]	Ses chevels tort e ront e tire [v. 15457]
<i>Brachio sinistro chlamyde involuto</i> [XXXIV]	Son brac senestre envolepa de son mantel [et aussi fist Anthilocus] [f. 54vb]	Il deffulerent leur mantiax et envoleperent leur bras senestres [f. 57rb]	Son braz met tost e molt isnel / a bien entors de son mantel [v. 22189-22190]

<sup>88</sup> La tradition manuscrite propose aussi l’expression « *proelio facto* ».

<sup>89</sup> L’adverbe d’intensité « si » utilisé ici peut simplement venir amplifier le sens même du verbe « *cogo* », mais Jean a aussi pu être influencé par la description du bouleversement intérieur causé par Amour chez B. de Sainte-Maure (vv. 17638-17746, éd. Constans).

<sup>90</sup> Benoît de Sainte-Maure propose : « ses chevels tort e ront e tire » (v. 15457, éd. Constans).

